

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES
DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE

(D)ECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

/)/^s 116 /PR/MAISD-P. (D)NNEE 1963.

SOMMAIRE:
Nomination

AMPLIATIONS:

ORIGINAL.	I	<u>(E)</u>	<u>(D)</u> RESIDENT DE LA <u>(D)</u> EPUBLIQUE
J.O.R.D.	I		
M.A.I.D.	4		
M.E.F.P.	I	VU	la Loi N°60/36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;
M.F.T.	I		
M.J.L.	I	VU	la Loi N°59/16/ALD du 9 Juillet 1959 fixant la liste des Emplois Supérieurs de la République du Dahomey dont la nomination des titulaires est faite par le Président de la République, le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
S.C.M.	10		
S.G.A.N.	10		
D.P.	2		
C.F.	I		
S.F.	5		
F.P.	I	VU	le nécessités de service ;
F.B.	I	SUR	la proposition du Ministre des Affaires Intérieures, de la Sécurité et de la Défense ;
D.I.	I		
TRESOR.	I	LE	Conseil des Ministres entendu ;
INFO-RADIO.	I		
DEP. SUD-OUEST.	I		
ARROND.TCHI.	I		
INTERESSE.	I		

(D) E C R E T E :

ARTICLE 1°- Monsieur JOHNSON Herbert, Agent de Bureau de 2°classe en service à la Préfecture du Sud-Ouest à LOKOSSA, est nommé Chef de l'Arrondissement de TCHI.

ARTICLE 2°- Le présent décret, qui aura effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Par le Président de la République
P. Le Ministre des Affaires Intérieures,
de la Sécurité et de la Défense absent,
Le Ministre du Commerce, de l'Economie
et du Tourisme chargé de l'intérim,


H. M A G A.


P. DARBOUX.